

Bagnolet, le 19 mars 2014.

Monsieur le Président,

Vous m'avez sollicité au sujet du questionnaire qui m'a été remis par l'association ARIVEM concernant le projet d'usine de TMB-méthanisation à Romainville-Bobigny.

Avant toute chose, je souhaite vous réaffirmer mon engagement et celui de mes colistiers à accompagner la transition énergétique de Bagnolet et à tendre vers une gestion écologique et responsable des déchets.

Nous nous sommes notamment engagés à œuvrer à la réduction des déchets produits par les services municipaux et à leur meilleure valorisation. Nous mènerons également des actions de sensibilisation auprès de la population et du personnel communal.

Sur le cas spécifique du projet TMB-méthanisation, nous ne sommes pas favorables à ce projet d'usine.

Dans son rapport de mars 2012, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a rappelé les points faibles du traitement mécano-biologique des ordures ménagères.

Il existe un risque important lié aux débouchés et notamment la production d'un compost non-conforme aux exigences réglementaires. Les fractions combustibles doivent être dirigées dans des installations respectant la réglementation relative à l'incinération des déchets, ce qui alourdit le poids des investissements nécessaires, sur des projets à l'économie déjà délicate à trouver.

Le retour d'expériences des collectivités territoriales ayant recours au TMB reste bien trop faible pour soutenir, comme le souligne l'ADEME, la généralisation de ce mode de traitement, dont le coût est significatif et très dépendant de la performance de valorisation et de la pérennité des débouchés.

Aux vues des contraintes budgétaires fortes qui touchent nos collectivités, de l'avis de prudence de l'ADEME, du manque de débouchés directs sur notre territoire et du poids d'une telle installation en zone déjà dense, ce projet ne nous semble par répondre aux besoins des Bagnoletais et nous y serons donc défavorable.



PS

Néanmoins, nous nous engageons dès le début du mandat, à valoriser les biodéchets au niveau local. Une réflexion sera menée avec les services de la ville afin de valoriser ceux-ci en compost qui pourra être réutilisé par les services chargés des espaces verts, le surplus pouvant être utilisé par les agriculteurs. Dans le cadre de notre engagement portant sur un grand « Plan propreté » pour la ville, des actions de prévention seront régulièrement menées et les moyens municipaux renforcés, notamment en matière de collecte.

Enfin sur la compétence de la collecte et du traitement des déchets dans le cadre de la Métropole du Grand Paris, il importe de rappeler qu'une mission de préfiguration sera menée afin d'évaluer l'échelle pertinente pour chaque compétence. Avec mon équipe je participerai bien entendu pleinement aux réflexions de cette mission de préfiguration pour retenir l'échelle la plus efficace et responsable pour les Bagnoletais.

Tony Di Martino

